

Intituler la danse au Québec : un point de vue linguistique

David Lavoie

Numéro 171 (2), 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/90831ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lavoie, D. (2019). Intituler la danse au Québec : un point de vue linguistique. *Jeu*, (171), 11–11.

INTITULER LA DANSE AU QUÉBEC: UN POINT DE VUE LINGUISTIQUE

Fréquentez-vous la danse?

Il y a quelques années, je ne connaissais rien de la danse. Le nom de Louise Lecavalier me disait vaguement quelque chose, pour tout dire de mon ignorance. Aussi, dès que je suis arrivé au Festival TransAmériques (FTA) en 2013, je me suis mis en mode rattrapage. J'ai vu beaucoup de spectacles en peu de temps. Lorsqu'on observe la danse de près, on voit vite apparaître son écologie.

Première évidence : la danse est un marché d'offre. C'est-à-dire qu'on crée beaucoup d'œuvres, pour un public limité. Un public qu'il faut éduquer et développer. Un travail de longue haleine.

Deuxième évidence : pour générer son économie, la danse doit circuler à l'échelle nationale et internationale. La tournée permet de prolonger la durée de vie des spectacles qui, sinon, ne seraient joués que quatre à six fois. Elle est aussi un vecteur essentiel pour que les artistes gagnent — un peu mieux — leur vie.

Une autre caractéristique de la danse est son absence de barrière linguistique. En effet, la plupart des productions n'utilisent pas la parole sur scène, ce qui les rend accessibles à tous les publics. Un fait ironique vu le petit nombre de spectateurs et de spectatrices qui fréquentent la danse.

Certes, les spectacles n'utilisent pas la parole, mais chacun porte néanmoins un titre. Il affiche donc une langue.

En découvrant l'univers de la danse au Québec, je me suis souvent étonné de la forte présence de l'anglais, notamment dans les titres des spectacles. Mon premier réflexe a été de considérer qu'il y avait sûrement de bonnes raisons pour que les choses soient ainsi. Or, je n'ai pas encore trouvé de réponse qui me satisfasse. Ne serait-ce que parce que la population du Québec est majoritairement francophone. Ou encore parce que la langue officielle du Québec est le français.

Je me suis récemment amusé à évaluer la situation. J'ai recensé 75 spectacles de la dernière saison présentés au FTA, au MAI, à la Chapelle, à l'Usine C, chez Danse Danse, à Tangente et à l'Agora de la danse. Parmi ces spectacles : 50 % ont un titre anglais, 33 % un titre français, 15 % un titre bilingue ou compréhensible en plusieurs langues (*Dialogue*, *Bang Bang*, *Windigo*) et quelques autres un titre en langue étrangère. Je souligne ceci : à Montréal, un spectacle de danse sur deux a un titre en anglais.

Je suis ensuite allé voir du côté de Québec, présomant que, face à un public à 95 % francophone, la langue de Molière prédominerait. Contre toute attente, même phénomène. Cette saison à la Rotonde, 6 spectacles sur 12, dont 5 productions de compagnies montréalaises, sont des œuvres intitulées en anglais. Cependant, à première vue, les artistes établis dans la ville de Québec semblent privilégier les titres en français.



David Lavoie. © Maude Chauvin

Le titre est le premier élément de communication d'un spectacle. Le premier appel pour convier le public. Ce sont les mots que nous utilisons pour réserver notre billet ou pour intéresser un-e ami-e à nous accompagner. Alors pourquoi tant de titres anglais?

Prenons un pas de recul et observons ce qui se fait ailleurs. En théâtre, un autre milieu que je connais bien. De toute évidence, la question du titrage se pose différemment pour cette discipline. Au théâtre, la langue — la dramaturgie — est souvent au centre d'une œuvre. Du coup, le titre — la langue dans laquelle on l'écrit — permet au public de savoir s'il pourra comprendre le spectacle.

Ce n'est pas le cas en danse. Alors, pourquoi les choses sont-elles ce qu'elles sont? Je propose quelques théories.

Théorie #1 : La culture anglophone mondiale tend à uniformiser les cultures. Je n'ai qu'un mot : résistons ! Assumons ensemble notre diversité.

Théorie #2 : L'anglais offre des images ou des sonorités intéressantes. C'est vrai. Néanmoins, le français est sans nul doute assez riche pour rendre compte de ce qu'un-e artiste peut souhaiter affirmer avec son titre. C'est un choix.

Théorie #3 : À Montréal, tout le monde comprend l'anglais. Selon une étude menée en 2016 par la Ville de Montréal¹, 57 % de la population de la région métropolitaine affirme avoir une bonne connaissance de l'anglais et du français, 30 % du français seulement et 10 % de l'anglais seulement. Bref, en intitulant les spectacles en anglais, laissant ainsi entendre que la connaissance de cette langue peut être une condition à leur compréhension, il y a plus de public à perdre qu'à gagner. À Montréal et au Québec à tout le moins.

1. Profil sociodémographique. Recensement 2016, Ville de Montréal, en ligne (ville.montreal.qc.ca/montrealenstatistiques).

Théorie #4 : Un titre en anglais permet de se positionner à l'international. Sérieusement, faut-il un titre en anglais pour tourner à l'étranger? Si c'est le cas, je suis prêt à faire un compromis. La proposition la plus gracieuse qu'il m'ait été donné de voir est celle de Victor Quijada, le chorégraphe de RUBBERBANDance. Pour sa dernière création, Victor a eu la sensibilité de donner deux titres à son œuvre, l'un en majeur et l'autre en mineur : *Vraiment doucement* et *Ever So Slightly*. La troupe tourne beaucoup aux États-Unis, mais a jugé bon d'intituler son spectacle en français pour son public québécois. Ça me plaît. Respect.

Théorie #5 : Le milieu de la danse favorise une mixité linguistique parce que la langue n'est pas une barrière importante à la collaboration artistique. Or, les francophones cèdent peut-être vite la place à l'anglais, ce qui se répercuterait jusque dans les titres des spectacles.

Je lève ici un coin de rideau sur une question qui semble être hors de nos radars. Les titres des spectacles ne dévoilent que la pointe de l'iceberg. Il faudra investiguer dans les salles de répétition, les écoles de formation et les grandes compagnies de danse pour saisir pleinement la situation.

Il sera aussi intéressant de voir comment les nouvelles générations d'artistes se positionneront. À côté de la *Danse mutante* d'une Mélanie Demers, on trouve un *Some Hope for the Bastards* d'un Frédéric Gravel. Un *So Blue* d'une Louise Lecavalier, suivi toutefois d'un *Mille Batailles*.

Nourrir et préserver une diversité de cultures dans le monde implique qu'on se soucie de la langue qui est la nôtre. Qu'on l'aime et qu'on la partage avec fierté.

Dans les commerces montréalais, le strict minimum de l'accueil est le fameux *Bonjour, hi*. En danse, ce minimum n'est pas encore acquis.

Dans tous les cas — et je finirai là-dessus —, il appartient à l'artiste de choisir le titre de son œuvre. J'appelle donc gentiment nos artistes à considérer qu'il s'agit là d'une responsabilité. ●

DAVID LAVOIE

Note : Cette prise de parole a d'abord fait l'objet d'une chronique à l'émission *Dansecussions & Co* à la radio CHOO FM, le vendredi 15 février 2019.

Formé en administration des affaires à l'École des hautes études commerciales de Montréal, **David Lavoie** est le codirecteur général et administratif du Festival TransAmériques depuis 2015. Interpellé par les enjeux de sa communauté, il partage son expertise avec plusieurs organismes. Il a coprésidé le Conseil québécois du théâtre de 2016 à 2018.